

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 4

Artikel: Le bonheur retrouvé de la famille Ung
Autor: Studer, Meinrad
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

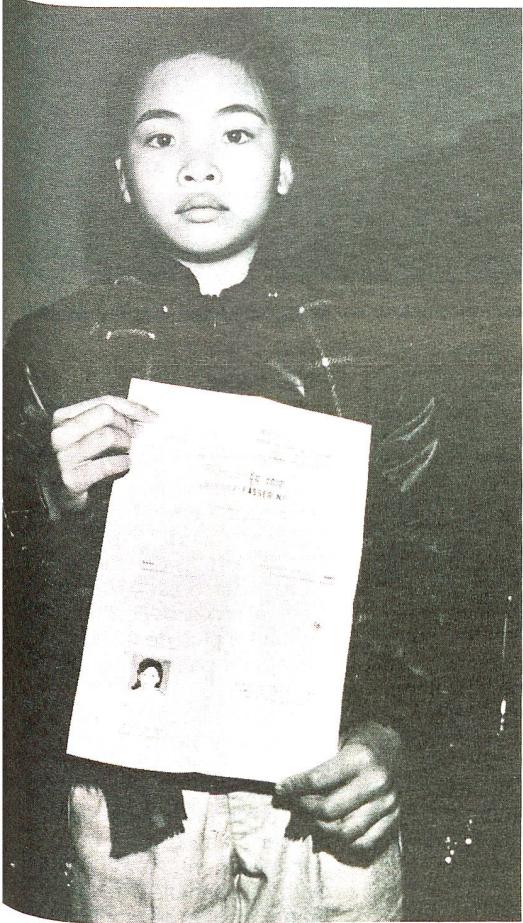
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Meinrad Studer¹

**Meas Sovann Phala
retrouve ses parents**

La guerre entraîne dans son sillage de tragiques séparations de familles. Bernard Ung est l'un de ces malheureux que le sort a brusquement frappés, peu après l'entrée des Khmers rouges à Phnom Penh, en avril 1975, vainqueurs d'un Cambodge déchiré par la guerre. Dans les désordres indescriptibles qui s'en sont suivis, à la suite de l'exode forcée de quelque deux millions de personnes hors de la capitale, Bernard Ung et son épouse ont été séparés de leur fillette âgée de 11 mois, Meas Sovann Phala. Le couple s'est alors lui-même trouvé mobilisé dans la province occidentale de Battambang, à l'ouest du Cambodge, d'où il s'est enfui trois mois plus tard vers la frontière thaïlandaise. Ils ont été accueillis en France en 1976 et sont devenus ressortissants français en 1982.

¹ Chef de délégation du CICR à Phnom Penh.



Une petite Cambodgienne retrouve ses parents après 11 ans de séparation

Le bonheur retrouvé de la famille Ung

Bernard Ung avait presque perdu l'espoir de revoir un jour sa fille, car il craignait qu'elle n'ait subi le sort des centaines de milliers de personnes qui avaient péri sous le règne des Khmers rouges. Néanmoins, il continua inlassablement et avec passion à rechercher sa fille disparue, s'appuyant sur des témoignages de réfugiés qui s'étaient enfuis vers la

Phala, qui a maintenant 11 ans, a été officiellement confiée à la délégation du CICR à Phnom Penh. Le lendemain, Meas Sovann Phala, accompagnée d'un délégué du CICR, a quitté Phnom Penh pour Paris où elle a revu ses parents pour la première fois depuis leur séparation en 1976, événement qui fera date dans la famille Ung. Meas Sovann



La famille Ung, au grand complet: la fin d'une odyssée qui aura duré 11 ans.

Thaïlande et le Vietnam. En 1979, un nouveau régime prit le pouvoir à Phnom Penh et c'est alors que lui revint l'espoir. Il apprit que sa fille était toujours en vie et qu'elle demeurait chez sa sœur au Kampuchéa. Enfin, en 1983, après avoir repris contact avec sa sœur, il s'adressa au CICR en le priant d'organiser la venue de sa fille en France. Mais la famille Ung a dû patienter deux ans encore avant que le CICR puisse terminer toutes les démarches imposées par les autorités khmères. Le 22 janvier 1986, Meas Sovann

Phala entrera également dans l'histoire comme étant le premier cas de réunion de famille réalisé par l'intermédiaire du CICR depuis la création de la République populaire du Kampuchéa en 1979. Espérons que son cas contribuera à faciliter la tâche du CICR lorsque de nouveaux cas devront être traités. □